

## Les Seychelles, un paradis fiscal à nos portes

L'archipel apparaît aussi bien dans l'affaire Cahuzac qui vient d'éclater que dans le tentaculaire dossier Bettencourt.

Officiellement les Seychelles ne figurent pas sur la liste noire des paradis fiscaux établie tous les ans par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Depuis qu'il s'est engagé au début des années 2000 à agir en faveur de la transparence fiscale, l'archipel a même disparu de la deuxième liste, grise celle-là, au point d'apparaître aujourd'hui comme une République exemplaire ! Rien que ça. A l'échelle mondiale, aucun spécialiste ne prend au sérieux le classement annuel de l'OCDE.

Dans une interview accordée hier au quotidien économique Les Echos, Eric Vernier, docteur en finance et chercheur associé à l'Iris (Institut de relations internationales et stratégiques) parle même de «mascarade» lorsqu'il évoque les investigations de l'organisation internationale sur le sujet.

Les Seychelles ont failli disparaître de la carte financière en 2008 avec la crise internationale. Mais le FMI et le Club de Paris, un groupe informel de créanciers pour 490 euros sans se déplacer et profiter de tous les avantages d'un grand établissement. On peut aussi y créer en deux jours une société sans verser le moindre capital et bénéficier d'une imposition nulle. Dans leur publicité en ligne, les opérateurs enregistrent

Les Seychelles ne vivent pas que du tourisme et de la pêche. Derrière les images de carte postale se cache une place financière très active. Les compagnies off shore pullulent et vantent sur le web les avantages d'une législation extrêmement discrète. On peut y ouvrir un compte bancaire personnel pour 490 euros sans se déplacer et profiter de tous les avantages d'un grand établissement. On peut aussi y créer en deux jours une société sans verser le moindre capital et bénéficier d'une imposition nulle. Dans leur publicité en ligne, les opérateurs enregistrent



80000 habitants, 65000 entreprises... Derrière la carte postale, le business.

aussi le dynamisme de l'économie seychelloise. A elle seule, la capitale Victoria compte 65000 entreprises gérées par quelques dizaines d'agences spécialisées. Les promoteurs des sites expliquent, encore, que les autorités se sont engagées dans la lutte contre le blanchiment de l'argent sale, et que les investisseurs peuvent y placer leurs avoirs sans craindre les foudres de leurs administrations fiscales. En clair, le secret bancaire ne sera jamais levé. Le détenteur d'un compte ou l'actionnaire d'une société fictive pourra ordonner un transfert de fonds dans l'anonimat le plus total.

### REYL A OUVERT SIX COMPTES DANS L'ARCHIPEL

Cette communication très agressive fait sourire un banquier local, jadis spécialisé dans des opérations à l'international et reconverti aujourd'hui dans la gestion privée. "Il y a deux types de placement off shore, ceux qui sont reconnus par les conventions de non double imposition et ceux dont l'objectif est de favoriser illégalement l'évasion fiscale, explique-t-il. Maurice et les Seychelles ont tous les deux signé des conventions avec l'Europe, mais à la différence de Port-Louis Mahé n'est pas toujours très regardant sur l'origine des fonds".

L'actualité de ces derniers jours illustre parfaitement ces propos. Selon le Monde, les fonds que détenait Jérôme Cahuzac dans la banque Reyl & Cie ont permis de mettre en lumière les pratiques douteuses de ce groupe privé créé par un Français dans les années 70. Dans le collimateur de la justice genevoise, Reyl a ainsi créé six sociétés aux Seychelles entre septembre 2008 et mars 2009. Toujours selon le Monde, ces entités masquaient des comptes, détenus via des actions au porteur, un dispositif qui empêche toute identification de leur ayant droit économique. Interrogé par le journal, un expert explique que "ces structures achetées aux Seychelles ont été mises à disposition des clients qui ne souhaitaient pas voir leur compte démenager à Singapour".

Plaqué incontournable, les Seychelles apparaissent dans une autre affaire, toute aussi retentissante, qui concerne la fortune de la famille Bettencourt. Des enregistrements inédits saisis par la justice française ont permis d'identifier l'existence d'une petite île de 2,5 km<sup>2</sup>, nommée Aros, et détenue par la milliardaire par l'entreprise de sociétés off shore. D'après Libération, l'île en question aurait été achetée à la famille du chah d'Iran, au terme de contrats signés le 16 février 1999. Vous avez dit transparence ? ■

F.C.

## Robert et Dindar anticipent de mauvaises nouvelles économiques

### ▶ OUTRE-MER

Victorin Lurel a convié hier les présidents des collectivités locales et les présidents des associations des maires de tous les outre-mer. Lors de cette réunion qui a duré la journée, ont été abordés l'octroi de mer, le financement des économies outre-mer, l'acte III de la décentralisation, la gestion décentralisée des fonds structurels européens et la coopération décentralisée. Ce type de réunion, le ministre a indiqué à ses hôtes qu'il les renouvelerait tous les six mois afin d'assurer "une concertation en amont".

Sur la défiscalisation, le ministre poursuit ce mardi matin les échanges puisqu'il reçoit tout les parlementaires, mais également les représentants consulaires (CCI, chambres de métiers, chambres d'agriculture) et les socioprofessionnels. "Les nouvelles ne sont pas bonnes", a commenté à la sortie Nassimah Dindar qui a d'emblée souligné le cadre dans lequel le ministre leur a parlé : "Il est dans l'obligation de faire des économies..."

Ces économies ont été annoncées à hauteur de 150 millions d'euros. "C'est beaucoup pour les outre-mer", a réagi la présidente du conseil général qui aurait "aimé qu'il n'y ait pas le prisme de Bercy alors qu'on reconnaît nos retards structurels, nos critères d'éloignement et d'insularité, nos spécificités fiscales, et la dramatique situation de notre jeunesse au chômage".

Concernant la défiscalisation, le ministre a présenté ses scénarii de travail (maintien et moralisation, budgétisation et crédit d'impôts, couplage de la défiscalisation sociale et industrielle ou encore couplage des plafonds outre-mer des autres...)

Le conseil régional, le conseil général et l'association des maires ont été unanimes à dire qu'ils étaient pour conserver la défiscalisation dédiée au logement social qui a fait ses preuves, mais aussi la ligne budgétaire unique et surtout le Girardin industriel et la défiscalisation de l'impôt sur les sociétés. "Il y a encore des défis à relever", argumente M<sup>me</sup> Dindar qui rappelle que le transport public où il y a encore tant à faire, se retrouve amputé de 36 % de ses financements. "Ce n'est pas une niche fiscale", a rappelé Didier



Les présidents des collectivités d'outre-mer ont été reçus hier rue Oudinot par le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel.

Robert, président de la Région, c'est un levier essentiel au développement économique et il faut donc une sanctuarisation du dispositif sur une période relativement longue. Sur ce point, j'ai l'impression d'avoir été entendu par le ministre qui a parlé de stabilité." Mais il s'inquiète aussi de l'avenir des investissements dans le secteur productif et du fait de savoir si la défiscalisation en outre-mer sera plus attractive qu'une défiscalisation destinée à l'Hexagone...

Sur l'octroi de mer, qui devrait être maintenu sept ans de plus, "la question qui se pose aux communes est comment gagner plus", réagit encore la présidente Dindar. Le ministre veut élargir la base fiscale et abaisser le seuil de 550000 à 300000 € pour les entreprises.

"Ce n'est bon ni pour les entreprises, ni pour le consommateur si on veut faire baisser les prix des produits de consommation courante", ajoute M<sup>me</sup> Dindar. Pour Didier Robert, l'octroi de mer fait partie des éléments de stabilité de l'économie réunionnaise en protégeant la production locale. Il voudrait des assouplissements, que "ce ne soit plus le Conseil européen qui décide des évolutions, mais la Commission".

Nassimah Dindar voit encore une mauvaise nouvelle dans le calendrier que le ministre propose pour l'acte III de la décentralisation. "Cet acte III est un acte manqué", regrette Didier Robert qui a plaidé pour une plus grande autonomie, «notamment sur le champ économique, en matière de tourisme, des énergies renouvelables». Mais cet acte va diminuer le rôle des échelons comme les communes qui perdraient la maîtrise de leur plan local d'urbanisme. "Nous savons mieux sur place ce qui est bon pour notre développement économique, pour notre cohésion sociale", plaide Didier Robert. "Toutes ces mauvaises nouvelles nous éloignent de l'égalité des chances", déplore la présidente du conseil général.

Le ministre a laissé une porte ouverte en proposant aux élus de faire des amendements. Didier Robert a indiqué qu'il ferait des propositions sur l'acte III, "d'ici quelques jours", tout en précisant qu'il n'entendait pas faire de propositions ni institutionnelles, ni d'organisation administrative, "mais de laisser aux Région, Département et communes la possibilité de prendre des décisions sur place avec nos populations." ■

FXG, à Paris

## Premier bilan positif pour les produits Lurel

### ▶ CONSOMMATION

Presque un mois après leur lancement dans les grandes surfaces de l'île, les produits de la liste Lurel semblent remporter un réel succès auprès des consommateurs.

La fédération réunionnaise du commerce et de la distribution n'a pas souhaité communiquer officiellement et les données sont en train d'être agrégées du côté de la préfecture. Mais selon les premières informations, les 108 produits issus du bouclier qualité prix ont bel et bien vu leur vente progresser dans les rayons de la grande distribution depuis le 11 mars dernier. Date à laquelle le "chariot Lurel" est entré en application à la Réunion.

D'après les données en notre possession, on peut raisonnablement avancer que les ventes ont progressé d'au moins 50 % dans l'ensemble des réseaux de la grande distribution. On évoque 10 points de plus chez certaines enseignes. Une progression en comparaison d'un mois sur l'autre pour les produits qui n'étaient pas encore estampillés "liste Lurel" en février. Mais le succès est réel aussi pour les

produits qui ont fait leur apparition dans les rayons avec le bouclier qualité prix. Le démarrage en trombe du dispositif ressemble beaucoup à celui des 60 produits Solidaires, il y a un an. Dispositif qui a disparu le 31 décembre 2012. Les volumes de ventes avaient augmenté dans des proportions similaires le premier mois.

### PLÉBISCITE SUR UN MOIS

A une différence cependant. L'engouement, en terme de ressenti du consommateur, avait été plus franc et important pour le précédent dispositif. Il y a au moins de "bruit de fond" cette fois, même si les données chiffrées tendent à prouver que les consommateurs continuent de plébisciter les listes de produits à moindre prix. Ce bouclier qualité-prix était l'une des mesures phares de la loi de régulation économique Outre-mer promulguée le 20 novembre dernier.

L'ambition du ministre des Outre-mer était que dans chacune des collectivités ultramarines soit établie une liste de produits de grande consommation qui reflète les habitudes des consommateurs locaux. A la Réunion, les négocia-



Les produits "Lurel" rencontrent le même succès que les produits "Solidaires" il y a un an. (Photo d'archives)

tions entre distributeurs, importateurs et producteurs, sous l'égide du préfet et de l'Observatoire des prix, ont abouti à l'établissement d'une liste de 108 produits, dont 43 % sont locaux. La moitié appartient au top 300 des produits les plus achetés par les Réunionnais.

Pour rappel, les baisses négociées localement s'échelonnent de 2 % à 31 %, suivant les produits, ce qui donne une remise globale de 12,85 % sur le chariot, soit une

économie totale d'environ 400 euros en magasin. Victorin Lurel, en déplacement dans l'île à la fin de cette semaine, se félicitera sans doute de ce premier bilan positif pour la mesure qu'il avait imaginée.

Mais il faudra attendre plusieurs mois pour voir si le succès se confirme et dire que la liste Lurel s'est installée dans les habitudes de consommation des Réunionnais ■

T.L.